

SALON DES JEUNES INVENTEURS & CREATEURS

25ème
édition

Prêt à changer le monde ?



21 & 22
MAI 2022

Un concours pour qui ?

Vous avez moins de 25 ans - Un projet innovant ou créatif ?

Cette belle aventure, orchestrée par la municipalité de Monts, est faite pour vous ! Partagez avec nous, votre ingéniosité, votre talent. Ne restez pas l'inventeur de l'ombre, osez !

Un concours pour quoi ?

Votre projet innovant gagne en visibilité auprès du jury et des partenaires. Vous bénéficiez de conseils, et gagnez des prix pour dynamiser votre invention.

**N'hésitez plus, inscrivez-vous
avant le 31 mars 2022!**

Envoyez la fiche d'inscription,
un dossier de quelques pages
et une vidéo de 3 à 5 min.

Contact :

Service Communication - Hôtel de Ville
2 rue Maurice Ravel 37260 monts
Tél. 02 47 34 11 98 / 06 88 23 95 68
communication@monts.fr

www.monts.fr/www.jeunesinventeurs.org

 [concoursdesjeunesinventeursetcreateurs](https://www.facebook.com/concoursdesjeunesinventeursetcreateurs)



FICHE D'INSCRIPTION COLLECTIVE

● PROJET

Remettre un dossier de 1 à 5 pages et une vidéo de 3 à 5 min - voir article 8 du règlement.

Nom et descriptif du projet en quelques lignes

● Établissement de formation

Nom de l'établissement de formation :

Adresse :

Tél :

Mail :

Nom du responsable du groupe ou référent :

Fonction :

Tél/Portable :

Mail :

- Un RIB (relevé d'identité bancaire) de l'année en cours, au nom de l'établissement scolaire ou de l'organisme (avec le n° de Siret pour les associations, entreprises...) à récompenser.

● Composition du groupe

Noms - Prénoms	Année de Naissance

● Thématique du projet

<input type="checkbox"/>	Design
<input type="checkbox"/>	Environnement - développement durable
<input type="checkbox"/>	Handicap
<input type="checkbox"/>	Humanitaire
<input type="checkbox"/>	Jeux
<input type="checkbox"/>	Numérique
<input type="checkbox"/>	Sécurité
<input type="checkbox"/>	Technologie
<input type="checkbox"/>	Vie quotidienne

● AUTORISATION D'EXPLOITATION FIXE OU ANIMÉE D'UNE PERSONNE MINEURE ET MAJEURE

Les photos et vidéos sont exploitées afin d'assurer l'organisation du concours, la restitution de la remise des prix, la valorisation des jeunes, de leur projet et la promotion de l'événement auprès des médias et pour la communication interne et externe de la ville de Monts. La durée de conservation des données est de 10 ans pour la promotion et la communication de l'événement.

Le destinataire de ces données est la mairie de Monts (2 rue Maurice Ravel - 37260 Monts). Conformément aux dispositions applicables en matière de protection des données à caractère personnel, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et de limitation de vos données, ainsi que du droit d'obtenir la limitation de leur traitement. Vous pouvez vous opposer au traitement des données vous concernant en déposant une réclamation auprès de la CNIL après avoir contacté les services de la ville de Monts et en vous adressant à dpo@recia.fr.

Je, soussigné(e)

autorise, n'autorise pas à titre gratuit, la mairie de Monts à me photographier et me filmer lors du Salon des Jeunes Inventeurs et Créateurs qui se déroulera les 21 et 22 Mai 2022, à l'espace Jean Cocteau à Monts.

Fait à

Le

Signature du candidat
propriétaire de l'image

Signature du titulaire
de la responsabilité parentale
(candidat enfant moins de 15 ans)

● OBLIGATION DE CITATION LA PARTICIPATION AU SALON DES JEUNES INVENTEURS ET CRÉATEURS DE MONTS AUPRES DES MÉDIAS

Je, soussigné(e)

reconnait que le Salon des Jeunes Inventeurs et Créateurs organisé par la mairie de Monts, est l'événement initial ayant contribué à la médiatisation du projet présenté lors du Salon des Jeunes Inventeurs les 21 et 22 Mai 2022 à Monts.

Je m'engage donc à citer le salon de la ville de Monts et à en faire sa promotion lors des contacts et interviews auprès des médias en respectant l'article 3 du règlement du concours.

Fait à

Le

Signature du candidat

Fiche à retourner **AVANT LE 31 MARS 2022** à :

Hôtel de Ville, 2 rue Maurice Ravel - 37260 MONTS Tél. 02 47 34 11 98 ou 06 88 23 95 68

<http://www.jeunesinventeurs.org> ou www.monts.fr ou communication@monts.fr

FICHE D'INSCRIPTION INDIVIDUELLE

● PROJET

Remettre un dossier de 1 à 5 pages et une vidéo de 3 à 5 min - voir article 8 du règlement.

Nom et descriptif du projet en quelques lignes

● Candidat scolarisé / étudiant salaré / demandeur d'emploi

Nom Prénom :

Date de naissance :

Adresse personnelle :

Tél :

Portable :

Mail :

Établissement de formation

Nom :

Adresse :

Tél :

● Thématique du projet

<input type="checkbox"/>	Design
<input type="checkbox"/>	Environnement - developpement durable
<input type="checkbox"/>	Handicap
<input type="checkbox"/>	Humanitaire
<input type="checkbox"/>	Jeux
<input type="checkbox"/>	Numérique
<input type="checkbox"/>	Sécurité
<input type="checkbox"/>	Technologie
<input type="checkbox"/>	Vie quotidienne

A FOURNIR :

- Pour les mineurs, une décharge parentale de participation.

- Un RIB (relevé d'identité bancaire) de l'année en cours, au nom et adresse de la personne à récompenser.

● AUTORISATION D'EXPLOITATION FIXE OU ANIMÉE D'UNE PERSONNE MINEURE ET MAJEURE

Les photos et vidéos sont exploitées afin d'assurer l'organisation du concours, la restitution de la remise des prix, la valorisation des jeunes, de leur projet et la promotion de l'événement auprès des médias et pour la communication interne et externe de la ville de Monts. La durée de conservation des données est de 10 ans pour la promotion et la communication de l'événement.

Le destinataire de ces données est la mairie de Monts (2 rue Maurice Ravel - 37260 Monts). Conformément aux dispositions applicables en matière de protection des données à caractère personnel, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et de limitation de vos données, ainsi que du droit d'obtenir la limitation de leur traitement. Vous pouvez vous opposer au traitement des données vous concernant en déposant une réclamation auprès de la CNIL après avoir contacté les services de la ville de Monts et en vous adressant à dpo@recia.fr.

Je, soussigné(e)

autorise, n'autorise pas à titre gratuit, la mairie de Monts à me photographier et me filmer lors du Salon des Jeunes Inventeurs et Créateurs qui se déroulera les 21 et 22 Mai 2022, à l'espace Jean Cocteau à Monts.

Fait à

Le

Signature du candidat
propriétaire de l'image

Signature du titulaire
de la responsabilité parentale
(candidat enfant moins de 15 ans)

● OBLIGATION DE CITATION LA PARTICIPATION AU SALON DES JEUNES INVENTEURS ET CRÉATEURS DE MONTS AUPRES DES MÉDIAS

Je, soussigné(e)

reconnait que le Salon des Jeunes Inventeurs et Créateurs organisé par la mairie de Monts, est l'événement initial ayant contribué à la médiatisation du projet présenté lors du Salon des Jeunes Inventeurs les 21 et 22 Mai 2022 à Monts.

Je m'engage donc à citer le salon de la ville de Monts et à en faire sa promotion lors des contacts et interviews auprès des médias en respectant l'article 3 du règlement du concours.

Fait à

Le

Signature du candidat

Fiche à retourner **AVANT LE 31 MARS 2022** à :

Hôtel de Ville, 2 rue Maurice Ravel - 37260 MONTS Tél. 02 47 34 11 98 ou 06 88 23 95 68

<http://www.jeunesinventeurs.org> ou www.monts.fr ou communication@monts.fr

RÈGLEMENT DE PARTICIPATION AU CONCOURS

● Article 1 :

La municipalité de Monts organise le Salon des Jeunes Inventeurs et Créateurs chaque année sur un week-end de mai depuis 1997. L'objectif des élus est de promouvoir le potentiel créatif de la génération pour la réalisation de leurs idées, pouvant aller jusqu'à la commercialisation de leurs inventions.

● Article 2 :

Les candidats doivent avoir moins de 25 ans. Une autorisation parentale est demandée aux mineurs.

● Article 3 :

Les jeunes inventeurs s'engagent, moralement, à citer le salon de la ville de Monts dans leurs relations avec les médias afin d'en faire la promotion et contribuer ainsi à en assurer la pérennité.

● Article 4 :

La participation au Concours et au Salon des Jeunes Inventeurs et Créateurs est gratuite. Toutefois, pour les inscriptions individuelles, un chèque de caution de 300 € doit obligatoirement être envoyé un mois avant la manifestation afin de réserver le stand sur le salon. Ce chèque sera restitué au candidat le jour de son arrivée. Les candidats doivent remettre un RIB à leur nom et adresse et un n° de Siret pour les entreprises, associations... afin de pouvoir leur remettre leur éventuel prix.

● Article 5 :

Les candidats désireux de s'assurer une protection, obtiendront une brochure d'informations concernant l'enveloppe SOLEAU auprès de l'Institut National de la Propriété Industrielle (I.N.P.I. – 15 rue des minimes CS 50001 - 92677 Courbevoie Cedex - 01 56 65 89 98 ou en ligne : <https://www.inpi.fr/fr/enveloppe-soleau>) qui sera en mesure de les conseiller. La municipalité de Monts et les membres du jury déclinent toute responsabilité concernant la protection insuffisante des projets présentés par les participants.

● Article 6 :

Il est strictement interdit aux candidats de prendre part au vote du public, réservé exclusivement aux visiteurs du salon. Dans une volonté d'esprit bienveillant du concours, tout contrevenant se verra exclus de la remise des prix.

● Article 7 :

Les jeunes candidats doivent proposer des projets et réalisations inédites, individuelles ou collectives, dans les domaines variés de leur choix. Les projets admis devront être innovants, créatifs, techniques ou à dimension artistique. Les projets ayant été présentés lors des salons antérieurs de Monts, ne seront pas acceptés.

● Article 8 :

Le dossier de candidature comportera :

- *le bulletin d'inscription collective ou individuelle
- *un document de quelques pages décrivant le projet avec textes, croquis, plans, description, photos...
- *une photo du/des participants
- *une vidéo de 3 à 5 minutes : une présentation rapide du/des candidats, de la création avec une démonstration du prototype, une explication de l'origine de l'idée, de l'intérêt innovant et sociétal du projet.

Une bonne qualité vidéo et sonore sera appréciée (téléphone portable, appareil vidéo...).

Le contenu du dossier sera conservé en lieu sûr et entièrement restitué à la demande du candidat à l'issue du Salon.

● Article 9 :

Un Jury de spécialistes attribuera des récompenses. Il appréciera les idées, la technicité mise en jeu, la fonctionnalité, les astuces, l'originalité, la présentation. Il sera souverain dans ses décisions et n'aura pas à justifier les raisons de ses choix. Aucune réclamation de la part des candidats ne pourra être recevable, si le salon ne peut avoir lieu pour des causes indépendantes de la volonté de la municipalité.

UN TREMPLIN POUR DE JEUNES ESPRITS CRÉATIFS

Salon des Jeunes Inventeurs et Créateurs

Le Salon des Jeunes Inventeurs et Créateurs, organisé par la municipalité de Monts, est un concours ouvert aux jeunes de 11 à 25 ans.

Depuis sa création, en 1997, il offre aux « Géo trouvetout » un espace dédié à la libre expression de leurs inventions : plus de 1000 projets depuis 1997 !

◆ 2019 : **Biolao : le savon vegan de Joséphine Moisson**



Publié le 23/05/2019 - Entreprises - Tours

Joséphine Moisson, aux commandes de la start-up Bio lao Cosmetics. © Photo NR

En mai 2016, Joséphine Moisson présente son projet de cosmétique bio au Salon des Jeunes Inventeurs et créateurs où elle obtient le 3^{ème} prix sénior individuel.

Elle fonde en 2017 Biolao Cosmetics – start-up hébergée par Groupama – C'est la suite logique de ses études (*BTS Esthétique Cosmétiques, technicienne supérieure en pharmacie cosmétique industrielle*).

Passionnée, Joséphine Moisson met au point sa poudre nettoyante douce à base de quelques ingrédients : un tensioactif (la molécule qui nettoie) à base d'huile de coco, de l'amidon de maïs bio, de la poudre de banane et de pomme bio, de la vanilline. Le tout est réuni dans des sachets plastiques fabriqués en fibre de bambou de 1 gramme que l'on verse directement dans la main avant de l'utiliser sur le corps. « Mon objectif est de proposer une gamme complète avec le dentifrice et le shampooing. »

En mai 2019, la jeune femme commercialise une poudre lavante 100 % naturelle, biodégradable et sans conservateurs, parfaitement adaptée aux peaux sensibles et aux nourrissons.

Joséphine a prévenue une centaine de boîtes sur la plateforme Ulule en attendant une commercialisation avec un réseau de revendeurs de proximité, à l'éthique bio.

La campagne de lancement est accessible avec le lien suivant : <https://www.biolao.fr>
hellobiolao@gmail.com.



Joséphine Moisson présente son projet en 2016, pour la 20^{ème} édition du salon des Jeunes Inventeurs.

3^{ème} prix sénior individuel
Prix de 500 € de Reripharm

LE PALMARÈS 2021 - 24^{ÈME} ÉDITION

Salon des Jeunes Inventeurs et Créateurs numérique mai 2021

1^{er} Prix



UNITABLE

Prix de la Ville de Monts
1000 €

Médaille d'or du Concours Lépine

Noémie THIERRY

(Toulouse - 31)

L'unitable est une table destinée aux personnes en fauteuil roulant et/ou en situation de handicap particulier.



2^{ème} Prix

VESTE INTELLIGENTE CONNECTEE

2^{ème} prix Junior Collectif

Médaille de Bronze du Concours Lépine
Prix Région Centre-Val de Loire 300 €

Collège Val de l'Indre

(Monts - 37)

Veste permettant de se déplacer en sécurité et au chaud.



ECOTREE

Prix Coup de Coeur du public
200 €

1^{er} prix Junior Collectif

Médaille d'Argent du Concours Lépine
Prix Communauté de Communes
Touraine Vallée de l'Indre 500 €
Prix ENEDIS 500 €

Collège Georges Brassens

(Esvres - 37)

Mobilier urbain connecté et autonome en énergie destinés à l'accueil de public.



EQUIPEMENT DE PROTECTION

2^{ème} prix Junior individuel

Coupe du Concours Lépine
Stand sur l'espace numérique
du Concours Lépine
STMicroelectronics 500 €
2L INFOSERVICES 100 €

Galdric TINGAUD

(Lille - 59)

Le système «EPI connecté» est composé de brassards composés d'émetteurs-récepteurs sans fil afin de communiquer avec un poste de commandement (PC).



KLEAN'BOT

1^{er} prix Junior individuel

Coupe du Concours Lépine
Stand sur l'espace numérique
du Concours Lépine
STMicroelectronics 500 €
2L INFOSERVICES 100 €

Sacha LEPRESLE

(Esvres - 37)

Un robot capable de ramasser et de trier des déchets, de reconnaître des déchets, de les trier et les déposer dans les poubelles adaptées.



TOUCH TAB

2^{ème} prix Senior Individuel

Médaille d'Argent du Concours Lépine
Prix Université de Tours 500 €

Damien THIERRY

(Toulouse - 31)

Télécommande conçue pour permettre aux personnes en situation de handicap lourds et/ou ayant des déficiences visuelles d'avoir accès au pilotage de drone.



STABIPADDLE

1^{er} prix Senior Individuel

Stand du Concours Lépine

Médaille d'or du Concours Lépine
Prix Récipharm 400 €

Brieg FARGEAS

(Anthony - 92)

Paddle adapté aux personnes souffrant de problèmes d'équilibre ou les personnes à mobilité réduite pour leur sécurité et autonomie.



3^{ème} Prix

CH-07

3^{ème} prix Junior Individuel

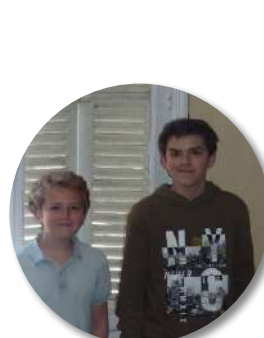
Médaille d'Argent du Concours Lépine

Prix Editions Transmettre 200 €

Alice VERGNES

(Toulouse- 31)

Automatisation d'un jouet pour chat
Dispositif de bras articulé agitant automatiquement un bout de ficelle.



4^{ème} Prix

AUTORIDEAU

4^{ème} prix Junior Individuel

Médaille d'or du Concours Lépine

Gaspard LORILLEUX

Timothée DE THÉ

(Tours- 37)

Système d'ouverture / fermeture automatique de rideaux, à horaires programmables facilement.



SMART BORNE

3^{ème} prix Senior Individuel

Prix UTAI 300 €

Kenny-Marcel NYAMUGABO

(Tours- 37)

Smart-borne est une borne intelligente qui trie votre déchet et vous récompense à chaque fois que vous ramenez une bouteille de lait, une bouteille d'eau minérale ou une canette en aluminium.



TRIEUR DE BONBONS

4^{ème} prix Senior Individuel

Prix IMT 350 €

Antoine BEVILACQUA

(Saint-Saulve - 59)

Système intelligent qui permet de trier les bonbons par couleur/type.



5^{ème} Prix

TIDEX

5^{ème} prix Senior Individuel

Médaille de Bronze du Concours Lépine
Prix Région Centre-Val de Loire 200 €

Clément VALADON

(Charentilly - 37)

Cette innovation révolutionne les modes de recrutement et apporte une aide dans le domaine médical pour la rééducation des fonctions motrices de la main.